

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

SPORTFOTO – VISITEZ LES 3 EXPOSITIONS SPORTFOTO !

I) Organisation

L'Association à but non lucratif lille3000 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du samedi 29 septembre 2018 à 10h au dimanche 28 octobre 2018 19h (jour inclus).

Pour l'exposition SPORTFOTO, lille3000 organise un jeu-concours permettant de gagner des lots qui concernent le Vélo, la Boxe, le Foot et le sport en général.

II) Participants

Ce jeu est exclusivement ouvert aux personnes majeures ou mineures, résidant dans les Hauts-de-France afin de profiter des lots.

Les mineurs sont admis à participer au jeu, à condition qu'ils aient préalablement obtenu de leurs parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale l'autorisation expresse de le faire. Le fait pour eux de participer implique qu'ils aient obtenu cette autorisation.

lille3000 se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

Il n'est autorisé qu'une participation par personne (même nom, même adresse). lille3000 se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect de cette règle.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

III) Modalités de participation

Les participants doivent récupérer un coupon mis à disposition sur les 3 lieux participants : à l'accueil de la Gare Saint Sauveur, du Tripostal et du Musée de l'Hospice Comtesse.

Les participants doivent avoir visité les 3 expositions SPORTFOTO et avoir leur coupon complètement poinçonné "Foot au Tripostal", "Cyclisme à la Gare Saint Sauveur" et "Boxe au Musée de l'Hospice Comtesse" puis écrire ses coordonnées sur le coupon, avant de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Le participant doit inscrire de façon lisible son nom, son prénom ainsi que son mail ou numéro de téléphone pour que son inscription soit validée.

IV) Gains

Les dotations mises en jeu sont réparties comme suit :

- Un maillot du LOSC dédié des joueurs (75€ TTC)
- Deux baptêmes Grand Frisson à Vélo sur piste (au Stab vélodrome de Roubaix) (40€ TTC)
- Une paire de gants de boxe + une initiation dans un club de boxe lillois (35€ TTC)
- Deux lots de goodies lille3000 et Sportfoto (5€ TTC par goodies)

V) Désignation des gagnants

Tirage au sort prévu le lundi 29 octobre 2018 à 12h dans les bureaux de lille3000 au 105 Centre Euralille en public par l'administratrice générale de lille3000 Dominique Lagache.

Les personnes qui auront complètement poinçonné leur coupon des 3 expositions participeront au tirage au sort.

VI) Annonce des gagnants

Les gagnants seront informés par email à l'adresse indiquée lors de l'inscription au jeu-concours.

La première personne à être tirée au sort pourra choisir parmi l'ensemble des lots celui qu'elle souhaite. La 2nde personne à être tirée au sort pourra choisir parmi les lots restants et enfin ce sera au tour de la 3^{ème} personne de choisir son lot parmi ceux restants.

Qu'en aucun cas les lots offerts ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces.

Que tout lot non retiré dans le mois du tirage au sort ne sera pas conservé

Que les bulletins de participations inexacts, incomplets, illisibles, raturés, surchargés ou déposés après le dimanche 28 octobre 2018 à 19h seront considérés comme nuls.

Que le Site Organisateur ne pourra être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la loterie devait être en totalité ou partiellement reportée, modifiée ou annulée.

Que la participation à cette loterie implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement. Le non-respect de ses dispositions entraînera l'exclusion du Participant de la loterie.

Que le présent règlement est affiché sur le site et pourra être communiqué gratuitement à l'accueil du Site Organisateur à toute personne en faisant la demande.

Que conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données vous concernant et communiquées à la société organisatrice dans le cadre du présent jeu. Les Participants peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à la société organisatrice.

Que les Participants peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à la société organisatrice à l'adresse visée à l'article 1 du présent règlement.

Que le présent règlement est déposé chez un huissier de justice à l'adresse suivante :

Etude de Maîtres MARLIERE et KINGET Huissiers de Justice Associés

51 Boulevard de Strasbourg

4ème Etage Immeuble Pythagore 59000 Lille